

Gabon - FMI

Le gouvernement réaffirme sa coopération avec le FMI

Face aux rumeurs orchestrées par certains médias en ligne, relayées et abondamment diffusées à travers les réseaux sociaux à propos d'une prétendue menace qui aurait été formulée par le FMI de suspendre son appui financier à la République gabonaise, le Ministère de l'Economie dément catégoriquement ces allégations et tient à apporter des précisions pour éclairer l'opinion nationale sur les points évoqués.

LE Gabon est l'un des pays de la CEMAC à avoir signé un programme triennal de stabilisation macroéconomique et de relance de la croissance avec le FMI et qui s'exécute normalement.

A la suite de la détérioration de l'environnement international consécutive au choc pétrolier et s'étant traduit par un déséquilibre du cadre macro budgétaire à partir de 2014, le Gabon a entrepris d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan de Relance de l'Economie (PRE).

Ce plan de relance a reçu en juin 2017, l'approbation du Conseil d'Administration du FMI à travers la conclusion d'un programme

triennal (2017-2019) au titre du Mécanisme Elargi de Crédit.

Cet avis favorable du FMI s'est traduit par un soutien financier d'autres partenaires techniques et financiers, notamment l'Agence Française de Développement, la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale.

Le communiqué du FMI faisant foi, la première revue de ce programme qui a eu lieu au mois de décembre 2017 a été concluante. Dans le cadre de la deuxième revue prévue à la fin du premier semestre 2018, le Gabon a reçu au mois de février 2018, une « Staff Visit » en vue de faire une pré-évaluation de la mise en œuvre des réformes macroéconomiques.

Le Club de Libreville est une modalité pratique utilisée par le passé pour le règlement de la dette intérieure comme prévu dans le PRE.

Le règlement de la dette est une priorité dans les engagements pris vis-à-vis des Partenaires Techniques et Financiers. Aussi, le

programme économique prévoit-il un désengagement au titre de la dette extérieure et un effort important de règlement de la dette intérieure.

C'est dans cette perspective que le Club de Libreville qui n'est pas une création nouvelle, a été mis en place. Il s'agit d'une plateforme pour regrouper les créanciers domestiques et faciliter le dialogue entre les entreprises locales et l'Etat pour un règlement diligent des créances.

Ainsi, cette modalité pratique de règlement de la dette intérieure permet-elle de traiter notamment les instances du Trésor, la dette conventionnée ou encore les créances validées dans le cadre des audits de la dette initiés par le gouvernement.

Il n'est donc pas exact d'affirmer que le FMI méconnaîtrait l'existence du Club de Libreville ou s'opposerait à sa mise en place en vue d'assurer le paiement de la dette intérieure nécessaire à la relance de l'économie nationale. Les experts du FMI ont juste souhaité que le Club de Libreville tienne compte

des contraintes du cadrage macroéconomique arrêté dans le cadre du programme. Les Ministres Financiers sont pleinement impliqués dans la mise en œuvre du programme avec le FMI.

Les Ministres financiers, sous l'autorité du Premier Ministre, chef du gouvernement, conformément aux très hautes instructions du président de la République, chef de l'Etat sont au plan opérationnel, responsables du suivi des négociations et de la mise en œuvre du programme avec le FMI. A ce titre, ils sont totalement impliqués dans l'ensemble des actions engagées dans le cadre dudit programme.

En définitive, le Gouvernement réaffirme sa volonté de poursuivre les réformes engagées dans le cadre du Plan de Relance de l'Economie appuyé par le FMI et les autres partenaires financiers internationaux avec lesquels les discussions se déroulent dans un climat de confiance mutuelle.

Fait à Libreville, le 15 mars 2018

Entretien avec le directeur général de African guarantee fund ...

...Félix Adahi Bikpo : " Nous avons décidé d'allouer environ 4% de notre enveloppe globale au Gabon "

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

L'union. Félix Adahi Bikpo, pouvez-vous présenter à nos lecteurs votre institution ?

Félix Adahi Bikpo : African guarantee fund (AGF) est une institution financière panafricaine créée en 2011 à l'initiative de la Banque africaine de développement, l'Agence danoise pour le développement international et l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement. Nous avons été rejoints par l'Agence française de développement et le Fonds nordique de développement. Notre objectif principal est de réduire le déficit de financement des PME (Petite et moyenne entreprise, ndlr) en Afrique, en aidant les institutions financières à accroître leur financement en faveur des PME, tout en partageant les risques qui peuvent en découler.

Votre institution a récemment obtenu de l'agence de notation Fitch Ratings un AA-. Quelle signification donnez-vous à cette note ?

La note AA- (forte) attribuée par l'agence de notation Fitch Ratings est une reconnaissance du travail accompli et reflète surtout la pertinence de notre modèle économique, la solidité financière du groupe ainsi que la qualité de notre management. En effet, depuis sa création il y a presque sept ans, AGF a exécuté une stratégie de développement adaptée à l'environnement financier africain. Cette stratégie mise en œuvre par un personnel entièrement africain, a permis aux institutions financières de développer leurs activités de financement des PME. Ce qui, non seulement, a permis de faire baisser les coûts de transaction de manière significative, mais aussi d'augmenter les retours sur investissement.

C'est la première fois qu'un Fonds de garantie en Afrique se voit attribuer ce statut et la deuxième institution financière basée en Afrique - après l'AAA de la Banque africaine de développement. Est-ce la reconnaissance du travail abattu par votre institution pour le financement des PME du continent ?

Nous sommes heureux et fiers de la note AA- attribuée par l'agence de notation Fitch Ratings car, en effet, c'est la première fois qu'un Fonds de garantie en Afrique se voit attribuer ce statut et AGF est la deuxième institution financière basée en Afrique (après la Banque africaine de développement) à être reconnue à ce niveau. Cette marque de reconnaissance vient effectivement confirmer la pertinence du modèle économique adopté et entérine la position d'AGF en tant qu'institution financière solide, capable de mobiliser des fonds publics, y appliquer un effet de levier et créer un cadre propice au développement du secteur des PME.

M. le directeur général, parlons du Gabon. A combien s'élève l'enveloppe allouée par votre institution aux PME gabonaises, et dans quels secteurs d'activités ?

Notre institution couvre 38 pays en Afrique, du fait de notre mission panafricaine. Sur ces 38 pays, nous avons décidé d'allouer environ 4% de notre enveloppe globale au Gabon. Ce qui est au-delà de l'exposition moyenne par pays. Nous n'excluons aucun secteur d'activité, tant que cela reste une



Photo : D.R

Le DG de African Guarantee Fund, Félix Adahi Bikpo.

activité légalement autorisée et ne faisant pas partie de notre liste d'activités exclues (comme le terrorisme, la drogue et autres activités illicites). Néanmoins, dans notre plan stratégique, nous avons retenu des secteurs prioritaires par leurs impacts en

termes de création d'emploi set de richesses. Il s'agit des secteurs des infrastructures, de l'agro-industrie et de l'énergie.

De quelle surface financière disposez-vous cette année pour financer les PME africaines ?

Environ 600 milliards de francs CFA.

La crise économique frappe de plein fouet les économies africaines, notamment les PME qui n'ont toujours pas accès aux financements. Quelle est votre marge de manœuvre pour financer ces structures ?

Malgré quelques années difficiles, les perspectives de l'économie africaine devraient s'améliorer avec une croissance positive de la production. La reprise économique en Afrique devrait être stimulée par une amélioration progressive des plus grandes économies du continent, et par la stabilisation des prix des produits de base. Une bonne performance est attendue en 2020, mais à 3,2% par an, la croissance sera inférieure au niveau nécessaire

pour propulser rapidement les revenus moyens et les niveaux de vie. En effet, d'ici 2020, le PIB par habitant aux taux de change de parité de pouvoir d'achat ne se sera guère amélioré par rapport aux niveaux de 2015 dans de nombreux pays. Une reprise mondiale possible au tournant de la prochaine décennie tirée par la demande intérieure stimulera certainement la croissance économique africaine, mais avec une ampleur probablement moins intense qu'au cours de la décennie précédente. Dans cet environnement, le rôle de l'AGF devient plus que crucial. Depuis notre incorporation, notre objectif a été clair. Nous sommes là pour aider le secteur privé, principalement les PME, à jouer véritablement le rôle de moteurs de la croissance durable et à être une source d'emplois, de compétences et de création de richesses. En retour, cela aidera à réduire la pauvreté à travers le continent. Nous sommes convaincus que des PME correctement financées peuvent contribuer à faire progresser les économies des pays africains vers de nouveaux sommets.

SODIM TP est représenté à PORT-GENTIL, et FRANCEVILLE par GESPARC.



BP 506 - LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 45 - 06 63 83 73 - 07 14 01 59
email : sodim.tp@groupesogafic.com

